

Province de Québec
Ville de Saint-Philippe

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe, tenue à la salle du conseil de l'édifice situé au 2235, route Édouard-VII, le 20 décembre 2018, à 12h15, à laquelle il y avait quorum, le tout conformément à la loi.

Sont présent(e)s : Madame la conseillère Manon-Josée D'Auteuil
 Monsieur le conseiller Justin Gagné
 Madame la conseillère Sylvie Messier

Sont absent(e)s : Madame la conseillère Martine Labelle
 Monsieur le conseiller Vincent Lanteigne
 Monsieur le conseiller Dany Goyette

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Johanne Beaulac

Est aussi présente : Madame Manon Thériault, greffière

La mairesse ouvre la séance à 12 h 15.

ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-PHILIPPE
du 20 décembre 2018, 12h15

1. ORDRE DU JOUR

1.1 Approbation de l'ordre du jour

2. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

2.1 Adoption - Règlement numéro 1008-04 RIP modifiant le règlement numéro 1008-00 RIP concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique

3. RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

3.1 Embauche de personnel surnuméraire - Opérateur A à la division travaux publics des Services techniques

3.2 Embauche de surveillants de patinoire - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

4. FINANCES ET TRÉSORERIE

4.1 Adoption du Règlement numéro 2005 décrétant les taxes et compensations pour l'année 2019

5. GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

5.1 Octroi de contrat - remplacement du plancher et installation d'un capteur d'huile aux Ateliers municipaux

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

6.1. Période de questions

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

7.1 Levée de la séance

ORDRE DU JOUR

18-12-295 Approbation de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Justin Gagné et résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

18-12-296 Adoption - Règlement numéro 1008-04 RIP modifiant le règlement numéro 1008-00 RIP concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance extraordinaire du 18 décembre 2018;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a également été déposé lors de cette séance;

CONSIDÉRANT QUE l'objet du règlement et sa portée ont été mentionnés;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par la conseillère Sylvie Messier et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 1008-04 RIP modifiant le règlement numéro 1008-00 RIP concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique.

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

18-12-297 Embauche de personnel surnuméraire - Opérateur A à la division travaux publics des Services techniques

CONSIDÉRANT la nécessité d'embaucher du personnel surnuméraire pour parer à un surcroît de travail, un événement imprévu ou pour

effectuer occasionnellement du remplacement lors d'absences, de vacances ou de maladies du personnel régulier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la division - Travaux publics, des Services techniques;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Manon-Josée D'Auteuil et résolu à l'unanimité d'embaucher monsieur Alexandre Poupart à titre d'employé surnuméraire, au poste d'opérateur A, aux conditions de la convention collective en vigueur.

QUE les deniers requis au paiement de cette dépense soient puisés à même les disponibilités des postes budgétaires 02-310-00-111 et 02-330-00-111.

18-12-298 Embauche de surveillants de patinoire - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à l'embauche de surveillants de patinoire - étudiants au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire afin d'assurer un service pendant les heures d'ouverture de la patinoire au parc Gérard-Laframboise au cours de la saison hivernale 2018-2019;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Justin Gagné et résolu à l'unanimité d'embaucher Annabelle Archambault, Catherine Desrosiers et Andrew Renaud, au poste de surveillant de patinoire pour la saison hivernale 2018-2019.

Ces embauches sont faites aux conditions de la convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4345.

Le salaire qui leur est attribué est celui de l'échelon 1 de l'échelle salariale des professeurs et animateurs loisirs 2014-2019 approuvée par résolution 16-02-029.

QUE les deniers requis au paiement de cette dépense soient puisés à même les disponibilités du poste budgétaire 02-730-00-111.

FINANCES ET TRÉSORERIE

18-12-299 Adoption du Règlement numéro 2005 décrétant les taxes et compensations pour l'année 2019

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance extraordinaire du 18 décembre 2018, à 19 h 30;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a également été présenté lors de cette séance;

CONSIDÉRANT QUE l'objet du règlement et sa portée ont été mentionnés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Sylvie Messier et résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement numéro 2005 décrétant les taxes et compensations pour l'année 2019.

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

18-12-300 Octroi de contrat - remplacement du plancher et installation d'un capteur d'huile aux Ateliers municipaux

CONSIDÉRANT l'étude de vétusté concernant le bâtiment abritant les Ateliers municipaux réalisée au mois de septembre 2018 par la firme GBI inc.;

CONSIDÉRANT QUE selon les recommandations de cette étude, la Ville de Saint-Philippe doit procéder au remplacement du plancher et à l'installation d'un système de récupération des huiles usées dans l'atelier du garage municipal;

CONSIDÉRANT l'offre présentée par Constructions RDJ inc. le 3 décembre 2018, pour la réalisation de ces travaux;

CONSIDÉRANT le règlement numéro 423 sur la gestion contractuelle stipulant que tout contrat de construction dont la valeur n'excède pas 99 999 \$ peut être conclu de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par la conseillère Manon-Josée D'Auteuil et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat pour le remplacement du plancher et l'installation d'un système de récupération des huiles usées aux Ateliers municipaux à Construction RDJ inc., pour un montant total maximal de 34 125,00\$ plus taxes, le tout aux conditions de sa soumission du 3 décembre 2018.

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents relatifs à ce contrat.

Que les deniers requis au paiement de cette dépense soient puisés à même les disponibilités du poste budgétaire 02-310-00-741. Ces travaux sont subventionnés dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ).

QUESTIONS DES GENS DE LA SALLE

Aucune personne autre que celles mentionnées au début du procès-verbal n'a assisté à la séance de conseil.

LEVÉE DE LA SÉANCE

18-12-301 Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Sylvie Messier et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 12 h 25.

(s) Johanne Beaulac

(s) Manon Thériault

Mme Johanne Beaulac, mairesse

Me Manon Thériault, greffière